



CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE  
LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL

## Règlements de la 2e Édition du concours de photos animalières

### Ma guérison à travers l'animal

Chaque survivante vit des impacts suite à une agression sexuelle. Le CALACS francophone d'Ottawa lance ce concours de photos dans le but d'offrir une guérison collective. Les photos sélectionnées reflètent un lien très fort et une vague d'énergie aux survivantes. Les animaux font partie des alliés qui nous accompagnent tout au long de notre vie. Ta photo doit essentiellement refléter l'essence de la connaissance de soi, la solidarité, la protection ainsi que la force des survivantes pour contrer les impacts néfastes dans leurs vies.

#### **Quelques dates importantes :**

Ouverture du concours : le 13 janvier 2023

Limite pour s'inscrire : le 2 avril 2023 à minuit

Dévoilement des 5 personnes gagnantes : le 30 mai 2023 au Centre communautaire Richelieu-Vanier, 300 av. Des Pères-Blancs, Ottawa

### **5 PRIX DES PHOTOS GAGNANTES**

Grand prix du CALACS francophone d'Ottawa

- ✓ Une bourse de 1000\$ / Desjardins
- ✓ La parution de la photo sur les médias de masse
- ✓ 3 expositions dans un lieu public de la région d'Ottawa.

Prix spécial du jury

- ✓ Une bourse de 500\$ / Comité Réseau d'Ottawa
- ✓ La parution de la photo sur les médias de masse
- ✓ 3 expositions dans un lieu public de la région d'Ottawa.

Prix première fois

- ✓ Une bourse de 500\$ / Collège La Cité
- ✓ La parution de la photo sur les médias de masse
- ✓ 3 expositions dans un lieu public de la région d'Ottawa.

Prix exploration – cette catégorie rend admissible les photos numériques basse résolution (par exemple prise avec la caméra d'un téléphone cellulaire)

- ✓ Une bourse de 500\$ / Marcil Lavallée
- ✓ La parution de la photo sur les médias de masse
- ✓ 3 expositions dans un lieu public de la région d'Ottawa

Prix de solidarité

- ✓ Chèque cadeau 250\$
- ✓ La parution de la photo sur les médias de masse
- ✓ 3 expositions dans un lieu public de la région d'Ottawa

### **LES COÛTS POUR PARTICIPER AU CONCOURS**

Chaque participant.e s'engage à payer les frais du concours en effectuant un virement Interac au CALACS francophone d'Ottawa à l'adresse [calacs@calacs.ca](mailto:calacs@calacs.ca).

*Question de sécurité : nom de la chienne thérapeute du CALACS ? Réponse : Sol*

- 1 photo : 5\$
- 2 photos : 10\$
- 3-4 photos : 15\$
- 5-6 photos : 25\$

### **RÈGLEMENTS DU CONCOURS**

- Le concours s'adresse aux résident.e.s francophones âgées de 16 ans et plus du Canada. Les employées du CALACS francophone d'Ottawa, leurs représentant.e.s, les membres du jury et les personnes avec qui elles sont domiciliées ne peuvent participer à ce concours.
- Chaque participant.e doit remplir [le formulaire d'inscription en ligne](#) pour être officiellement inscrit.e au concours.
- Chaque participant.e atteste être l'auteur.e et l'unique titulaire du droit d'auteur de la ou des photographies présentées.
- Chaque participant.e atteste avoir obtenu le consentement des personnes à qui appartiennent les animaux domestiques sur les photos et dégage le CALACS francophone d'Ottawa de toute poursuite qui pourrait être intentée à la suite de la publication des photos soumises au concours.

- Chaque participant.e fournira les informations sur le type d'animal et où celles-ci ont été prises exactement – les photographies doivent avoir été prises au Canada.
- Chaque participant.e au concours peut soumettre un maximum de 6 photos.
- Les photos inscrites ne doivent pas avoir été gagnantes dans un autre concours. Si une photo soumise a remporté un autre concours et que le ou la participant.e fait partie des 5 gagnant.es, à la lumière de cette information, le CALACS francophone d'Ottawa va demander le remboursement de la bourse que la personne gagnante a reçu.

### ENCADREMENT, RÉOLUTION ET GRANDEUR DES PHOTOS :

- **Pour les photos hautes résolutions** : Pour une qualité d'impression, les images numériques doivent être enregistrées en format JPG, être de 3000 pixels et plus.
- **Pour les photos hautes résolutions** : Chaque photo doit pouvoir être imprimée sur du papier 16 x 24 pouces. Devant l'impossibilité de l'imprimer dans cette grandeur, nous allons automatiquement l'éliminer.
- Les photos inscrites au concours doivent absolument être envoyées par l'entremise du formulaire d'inscription, en couleur ou en noir et blanc.
- Les images numériques devront être acheminées au courriel [calacs@calacs.ca](mailto:calacs@calacs.ca) en utilisant le logiciel [We transfer](#).
- Chaque photo finaliste du concours sera encadrée par le CALACS francophone d'Ottawa. Dans l'encadrement, on trouvera le nom de l'artiste, le logo du CALACS et une citation écrite par le CALACS en lien avec le thème.
- Le CALACS francophone d'Ottawa ne peut être tenu responsable de toute dégradation ou perte des photos inscrites au concours.

### LES CATÉGORIES

- Faune : sauvage en milieu naturel (mammifères, reptiles, amphibiens, insectes).

- Oiseaux : sauvages en milieu naturel
- Animaux domestiques : grands ou petits, devenus adaptés, par l'élevage en captivité, à une vie étroitement liée à l'humain. Sont compris les animaux domestiqués pour vivre à la ferme (chevaux, bétail, moutons) et les animaux de compagnie (chiens, chats, chevaux, oiseaux, reptiles, etc.).

## JURY ET PROCESSUS DE SÉLECTION DES GAGNANT.ES

Le jury est composé de 4 membres : un.e photographe, la gestionnaire du projet, une survivante et une personne de la collectivité en lien avec le milieu artistique.

Toutes les photos soumises sont jugées selon les critères suivants : la qualité technique et esthétique des clichés, la composition de l'image ainsi que l'expression en lien avec le thème du concours « Ma guérison à travers l'animal ».

Le jury choisira 10 finalistes qui devront envoyer la photo numérique en format de la taille convenue (voir les critères plus haut) avant le 22 avril 2023. Du 22 avril au 1 mai 2023, les participant.e.s à la formation de la Semaine des victimes et survivantes d'actes criminels (SVSAC) voteront pour les 5 photos coups de cœur. Par la suite, le jury choisira les 5 gagnant.e.s qui seront avisé.es et devront être en mesure de recevoir leur prix en présentiel (virtuel si impossible) le 30 mai 2023 dans le cadre de la SVSAC, qui aura lieu au Centre communautaire Richelieu-Vanier, 300 av. Des Pères-Blancs à Ottawa. Dans l'impossibilité d'être présent.e, la personne sera disqualifiée automatiquement.

## ENGAGEMENT DES GAGNANT.ES

- **Pour les photos hautes résolution :** Les 5 gagnant.es devront envoyer une photo numérique de très bonne qualité d'impression (enregistrée en format JPG, avoir une haute résolution de 300 dpi et peut être moindre mais jamais plus bas que 100 dpi, puis de 3000 pixels et plus. Le CALACS devra pouvoir l'imprimer en 16 X 24 pouces. Si la personne finaliste n'a pas de photo de qualité, elle ne pourra pas participer au concours.
- Les 5 gagnant.es concèdent au CALACS francophone d'Ottawa le droit de vendre jusqu'à 3 impressions de sa photo finaliste du **Concours de photos : Ma guérison à travers l'animal, Édition 2023**. Après les expositions, le CALACS d'Ottawa va publier les photos à vendre sur son site Internet et il n'y a pas de limite pour la durée de la vente.

- Les photos des finalistes et des gagnant.es ne seront pas retournées à l'artiste. Le CALACS va faire tirer les photos non gagnantes aux participant.e.s de la Semaine des Victimes et des Survivantes d'Actes Criminels 2023 (SVSAC).
- Compte-tenu que les gagnant.e.s seront avertis à l'avance, nous demandons de ne pas dévoiler les résultats avant la remise de prix. Les gagnant.e.s doivent être disponibles pour recevoir leur prix le 30 mai 2023 lors de l'activité de la SVSAC (Centre communautaire Richelieu-Vanier, 300 av. Des Pères-Blancs, Ottawa). Une possibilité d'une présence en virtuel si c'est impossible de se déplacer.

Pour de plus amples renseignements concernant l'inscription, veuillez écrire par courriel à l'adresse [calacs@calacs.ca](mailto:calacs@calacs.ca).